

Image not found or type unknown



arret contrat de construction

Par **kmol**, le **06/05/2013** à **16:25**

Bonjour à tous.

J'ai signé un contrat de construction. Les travaux devraient normalement debuter à la fin de cette semaine. (fondations).

Malheureusement, depuis la signature du contrat, ma conjointe et moi avons décidé de nous separer entre deux.

Le contrat de construction ne prevoit pas de close de resiliation pour separation.

Seont vous, est il possible de tenter quelque chose rapidement ou non?

(j'ai deja versé environ 9000€ au constructeur pour damage ouvrage/etude de sol etc)...

D'avance merci.